

## Dans les établissements scolaires du Gard, les gendarmes organisent des exercices dits «ALERTE ATTENTAT»

Loin de correspondre à un quelconque souci de prévention ce genre d'exercices a surtout pour vocation de justifier l'Etat d'Urgence, et de banaliser dans l'esprit des jeunes et des enseignants, la présence policière à l'école, ainsi que toutes les mesures liberticides inquiétantes que l'on voit s'appliquer en France.



C'est ainsi que dans un collège, les gendarmes sont venus faire une première fois, un exposé à tous les enseignants, puis leur ont demandé les numéros de téléphone personnels.

Ils reviendront pour encadrer un "exercice" *Alerte attentat*.

Un enseignant a adressé un message à tous ses collègues et apposé sur le panneau syndical une affiche appelant à refuser cette mascarade, et à appliquer le *Droit de Retrait*.

En effet, cette initiative n'est basée sur aucun texte réglementaire. De plus elle est contraire aux lois de l'école. On ne peut ignorer qu'un tel exercice est contre-productif, car il déstabilise la quiétude nécessaire à tout enseignement. Il pourra même produire des effets anxiogènes chez beaucoup, et de l'agitation intempestive chez les autres.

Bref, cette « préparation militaire » n'a pas sa place dans un établissement scolaire.

Face à ce conditionnement des esprits, il faut réagir fermement, pour ne pas laisser s'installer la banalisation, voire l'intériorisation de cette présence policière et, ce climat stressant de pseudo guerre.

**Correspondante du Gard**, le 8 décembre 2016